

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 1 : Favoriser la mobilité durable

Contexte et enjeux

Dans un contexte de réduction des gaz à effet de serre, proposer et faciliter des modes de déplacements alternatifs doit devenir une priorité. Troyes, ville à taille humaine, porte une attention particulière aux modes de déplacements urbains, substitutifs aux véhicules motorisés particuliers. (vélo, covoiturage, piéton...)

Dans le cadre du diagnostic partagé et de la concertation de l'Agenda 21, c'est pour répondre à la sollicitation des Troyens que la Ville de Troyes a mis en place un service de location de vélos équipés, courte et longue durée, couplé à un espace de remisage en centre-ville. La Halle aux Vélos est actuellement une offre expérimentale à développer.

Finalités de l'action

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports
- Encourager la pratique régulière d'une activité physique
- Améliorer le cadre de vie

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Services pilotes
Développement du concept de Halle aux vélos	- Etoffer l'offre d'équipements visant à favoriser l'usage des déplacements doux	Été 2012 : bilan de l'expérimentation	Investissement : 80 000 € Coût de fonctionnement : estimé à environ 50 000 € (impactant la rémunération de Troyes Parc Auto dans le cadre de la Délégation de Service Public)	- Ville de Troyes : 87,5 % - Grand Troyes : 12,5 % (10 000 € pour l'acquisition de matériel)	Mission Développement Durable
Mise en place de plate-forme de covoiturage dans le cadre de l'organisation du semi-marathon de Troyes. (labellisé « Développement durable, le sport s'engage » décerné par le comité National Olympique et Sportif Français)	- Inciter à l'utilisation du transport collectif - Réduire l'impact environnemental des manifestations	Action pérenne	Edition 2012 : 78 500 €	- Région Champagne-Ardenne : 3 000 € - Conseil Général de l'Aube : 1 000 € - Partenaires privés : 18 600 € - Recette des inscriptions : 20 000 € - Ville de Troyes : 35 900 €	Animation sportive

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'utilisateurs des différents dispositifs (Halle aux vélos, covoiturage)

Partenaires

Troyes Parc Auto, Grand Troyes, Comité de l'Aube d'Athlétisme, Région Champagne-Ardenne, Conseil Général de l'Aube, SNCF, Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, partenaires privés

Bilan/commentaires

1 750 personnes ont participé à l'édition 2012 du semi-marathon